REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENCA

Département des HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°51-2014

SEANCE du Jeudi 27 Novembre 2014

Nombre de Conseillers:

en exercice: 11 Présents:

10

L'an deux mille quatorze et le jeudi 27 Novembre 2014 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 novembre 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances

sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme BLANC Danielle, Mme Noëlle STEFANI, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

Absente excusée : Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Pierre POUILLARD

Objet : Vente de bois de pommiers (lot communal)

Le Maire rappelle à l'assemblée que lors du précédent conseil municipal en date du 23 octobre 2014, il avait été évoqué la vente de bois de pommiers du lot communal.

Le 10 novembre dernier, M. DUSSERRE Raphaël a adressé à la Mairie un courrier par lequel il propose l'achat de ce bois de pommiers communal au prix de 6 euros le stère et s'engage à effectuer la coupe dans les meilleurs délais.

Le Maire propose d'accepter cette offre et de délibérer pour la vente de ce bois de pommiers au prix de 6 euros le stère.

Après en avoir délibéré, le Conseil a l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire de retenir de la proposition de prix de Monsieur DUSSERRE Raphaël;
- De vendre la parcelle de bois de pommiers (lot communal) à 6 euros le stère.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 27 Novembre 2014

Le Maire Rémi COSTORIER